Les contributions minimales par programme aux objectifs climatiques de l'UE pour la période 2021-2027 devraient être réparties comme telles :

Programmes	Contribution minimale attendue
Horizon Europe	35 %
ITER	100 %
Fonds InvestEU	30 %
Mécanisme pour l'interconnexion en Europe	60 %
FEDER	30 %
Fonds de cohésion	37 %
REACT-EU	25 %
Facilité pour la reprise et la résilience	37 %
PAC 2021-2022	26 %
PAC 2023-2027	40 %
FEAMP	30 %
LIFE	61 %
Fonds pour une transition juste	100 %
IVCDCI	25 %
PTOM	25 %
Aide de préadhésion	16 %